



Une formation co-portée par

ITS

orientation@its-tours.com
02 47 62 33 76
www.its-tours.com

CEMEA CVL

accueil@cemeacentre.org
02 47 66 15 47 / 07 86 62 23 45
www.cemeacentre.org

Nos conseils pour réussir !

Soyez curieux ! Visionnez des vidéos de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du champ de l'animation. Interviewez des professionnels.

Allez à la rencontre des professionnels et des publics accompagnés ! Investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires) et faites des stages.

Consultez l'agenda de l'ITS ! Participez aux réunions d'information, événements d'orientation (salons, forums), et visitez l'ITS, rencontrez les apprenants, les formateurs et les coordinateurs pédagogiques, lors des Journées Portes Ouvertes.

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à :
referent.handicap@its-tours.com

Institut du
**Travail
Social**
TOURS - BLOIS - CHARTRES

Ceméa
CENTRE
VAL DE LOIRE



DEJEPS

Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle, Mention « Coordination de projets »

Formation en
24 MOIS



→ EN APPRENTISSAGE

Une formation co-portée par les CEMEA CVL et l'ITS.



ITS
Institut du
**Travail
Social**
TOURS - BLOIS - CHARTRES

Ceméa
CENTRE
VAL DE LOIRE

CEMEA Centre Val de Loire
4 rue Jules Mourgault
37000 TOURS

Code RNCP : 39930
Certificateurs : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
Enregistrement de la certification : 09.12.2024.

LE MÉTIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le coordinateur de projets assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement de la structure qui l'emploie. Il est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique conduite au sein de la structure. Il agit de manière autonome dans le cadre d'une délégation de responsabilité émanant d'instances décisionnelles. Il inscrit sa structure dans les dynamiques locales et dans un travail partenarial. Il anime la dynamique du territoire et les collaborations avec les acteurs de proximité. Il inscrit ses actions dans le cadre de projet tel que la CTG, PEDT... Les modes d'intervention qu'il développe s'inscrivent dans un logique de travail collectif. Il accompagne les équipes et encadre des groupes lors d'actions de formation.

Il intervient principalement au sein de structures : association, service d'une collectivité territoriale, établissement ou secteur d'une association, structure commerciale, ... agissant dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et/ou du sport.

Sa fonction peut être coordonnateur de secteur ou responsable de secteur, responsable d'animation, coordinateur de projet/d'activités, animateur-coordonnateur, animateur de réseau, agent de développement de la vie associative, adjoint de direction...

→ **Evolution de carrière** : le coordinateur de projet peut évoluer vers des fonctions de direction de structures ou des emplois intégrant une dimension d'expertise ou de management plus affirmée dans le secteur.

→ **Poursuite des études** : DESJEPS.

PRÉREQUIS

Le candidat, pour entrer en formation, doit :

Justifier de la possession d'un des diplômes suivants :

- diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale ;
- diplôme de niveau 5 à minima ;
- ou
- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et d'une expérience d'animation de six mois ;
- ou
- Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum, quelque soit le secteur d'activité au moyen d'une attestation délivrée (nombre d'heures, missions effectuées) par la ou les structures d'accueil.

DURÉE

Durée de la formation : 24 mois

OBJECTIFS

La finalité de la formation est d'obtenir le **Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS)** spécialité "animation socio-éducative ou culturelle", mention «Coordination de projets», en validant l'ensemble des compétences correspondantes :

- BC 1 : animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation ;
- BC 2 : concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive ;

- BC 3 : mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive ;

- BC 4 : développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

- BC3 : Document écrit analysant la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'action et entretien

- BC4 : Document écrit analysant une expérience de la mise en œuvre d'actions de développement de partenariats opérationnels et entretien

MÉTHODES MOBILISÉES

La pédagogie mise en œuvre est celle de l'acquisition progressive des compétences entre les situations d'apprentissage sur le terrain professionnel et les temps d'appropriation en centre de formation. La diversité des modalités pédagogiques place l'apprenant au centre de son processus d'apprentissage. Le groupe en formation et l'environnement sont des ressources importantes pour le développement de ses compétences.

Exemples des méthodes mobilisées : Entre apports théoriques et échanges de pratiques ; temps d'accompagnement collectifs et individuels ; témoignages professionnels et enquêtes de terrain ; des échanges de savoirs, des ateliers collaboratifs, des TD, études de situation. La formation comprendra aussi des modules de FOAD et l'utilisation d'outils de travail collaboratif en ligne.

MODALITÉS DE LA FORMATION (THÉORIQUES ET PRATIQUES)

Le dispositif de formation, co-porté par les CEMEA CVL et l'ITS, est construit sur le principe d'alternance entre le centre de formation (1 semaine par mois en moyenne) et le terrain professionnel. L'alternance intégrative permet d'inscrire la formation dans la pratique professionnelle et d'engager l'apprenant dans un travail réflexif.

La formation est composée de 4 phases : connaître le champ d'intervention / Formaliser le projet d'action/ Mener une action dans une perspective d'éducation populaire et de participation/ s'équiper techniquement à la mise en œuvre d'un projet. La formation est modulaire et permet de distinguer les contenus de chaque BC.

A l'entrée en formation, une session de positionnement de 21h permet de construire un programme individuel de formation (PIF) prenant en compte les équivalences de droit et expériences vers d'éventuels dispenses ou allègement de formation.

Il est possible de s'inscrire en formation à l'ITS pour un ou plusieurs Blocs de Compétences. Nous contacter pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du diplôme résulte de la validation de l'ensemble des blocs de compétences (BC)

- BC1 : Mise en situation, production d'un document écrit analysant une expérience en matière d'organisation du travail de l'équipe - d'animation de l'équipe - d'accompagnement/tutorat - formation/information, soutenance orale et entretien
- BC2 : Document écrit analysant une démarche de conception d'un projet d'action et entretien

CALENDRIER ET CONDITIONS D'ADMISSION

Inscription : inscription au moins 2 mois avant le démarrage de la formation.

Une phase de vérification des EPEF, par le représentant de la DRAJES, détermine le nombre de candidats pouvant suivre la formation. Le nombre de candidats retenu suite aux EPEF déterminera l'organisation ou non des sélections. Les candidats en seront informés ultérieurement.

Date limite de dépôt des dossiers : 16/01/2026

Les épreuves de sélection se déroulent comme suit :

- Epreuve écrite d'admission (2h) : le candidat présente sa réflexion sur un sujet d'actualité, en lien avec l'Animation.
- Epreuve orale d'admission (45 minutes) : l'entretien permet d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de ces fonctions, compte tenu des publics accompagnés et du contexte de l'intervention ainsi que son aptitude à tirer profit de la formation

Entrée en formation : 16/03/2026.

Infos : admissions@its-tours.com

TARIFS ET FINANCEMENT

Plusieurs possibilités de financement selon votre profil :

- **Par l'employeur** :

Tarifs pour les salariés de droit privé : 9 373 €

Tarifs pour les salariés de droit public : 10 526,60 €

- **En contrat d'apprentissage** :

Nous consulter.

- **En autofinancement/CPF si demandeur d'emploi** :

Le tarif de la formation est de 9 012,50 €

Pour une étude personnalisée des modalités de financement et/ou demander un devis, contacter directement le secrétariat à : accueil@cemeacentre.org

Informations apprentissage :

2 centres d'apprentissage selon lieu d'emploi

- CFA SMS : structures sociales & médico-sociales

contact@cfasms.fr / 02 36 41 12 18

- FORMASAT : structures enfance & jeunesse

02 38 49 88 10